



**DÉCISION**

du **10 JUIL 2025**

approuvant la délibération du Conseil municipal de la commune de Genève du 20 mai 2025

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;  
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes  
du 26 avril 2017,

**LE DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DU NUMÉRIQUE**

**DÉCIDE**

La délibération du Conseil municipal de la commune de Genève du 20 mai 2025, portant sur:

un crédit de 90 000 francs destiné à l'installation de bornes de recharge pour les véhicules  
assurant un service de bibliobus

**est approuvée.**

Carole-Anne Kast

Annexe : délibération signée

Communiquée à :  
la commune de Genève  
SAFCO



V I L L E D E  
G E N È V E

LÉGISLATURE 2020-2025  
DÉLIBÉRATION PR-1692 II  
SÉANCE DU 20 MAI 2025

**Crédit brut de 90 000 francs, dont à déduire 90 000 francs, représentant la participation financière du Fonds intercommunal, soit un crédit net de 0 franc, destiné à l'installation de bornes de recharge pour les véhicules assurant un service de bibliobus (PR-1692 II)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

à l'unanimité, soit par 65 oui

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 90 000 francs, dont à déduire 90 000 francs représentant la participation financière du Fonds intercommunal, soit un crédit net de 0 franc, destiné à l'installation de bornes de recharge pour les véhicules assurant un service de bibliobus.

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 90 000 francs.

*Art. 3.* – La dépense nette prévue à l'article premier, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif.

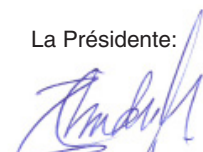
---

Certifié conforme :

La Secrétaire:

  
Yasmine Menétrey

La Présidente:

  
Livia Zbinden